



Copyright 2019 – Phast



GT FHIR - Prise en charge médicamenteuse du patient > réunion n° 7

Olivier BOUX



Ordre du jour

- Publication des profils FHIR SIPh : exemple Simplifier.net
 - Conciliation à postériori : Bilan médicamenteux
 - Prescription : Prescription unitaire initiale
- Conciliation - conciliation à postériori
 - Consolidation du processus de conciliation proprement-dite en 3 étapes
- Prescription - séquences de prescription
 - Consolidation des cas d'usage, notamment celui de la suspension-non-reprise avec ses variantes



État du chantier Conciliation

- Sourcing du Bilan médicamenteux
 - Dernière révision → illustration BM001 v04.xml
 - Spécifier le jeu de valeurs de la qualité de la source (concept codé)
 - Plus tard : ajouter des exemples de source nominative selon chacun des 3 types
- Conciliation proprement dite
 - Synoptique révisé → v2 avec 3 étapes
 - Un scénario CM001 suite du cas BM001
 - Illustration détaillée du contenu des 2 premières étapes de CM001
 - Ajouter le contenu de la troisième étape
 - Composition du document FHIR : 3 sections
 - 1 section référence le Bilan Médicamenteux, 1 section référence le Traitement d'Admission en cours
 - 1 section décrit la Conciliation proprement dite ; Chaque ligne de traitement médicamenteux comporte 6 attributs : Statut, Divergence, Commentaire, Type, Conséquence et Résolution
 - Réaliser l'illustration de la première étape de CM001
- Ultérieurement
 - traçabilité de l'acte pharmacoclinique de conciliation
 - mesure et évaluation des actes de conciliation pour les statistiques réglementaires

GT Pharmaciens SI
Conciliation R#02
jeudi 12 sep 14h30
webex

09 juillet 2019



État du chantier Prescription

- Prescription
 - Structure du document FHIR arrêtée
 - Profilage *MedicationRequest* et *Medication* définis
 - Sauf les jeux de valeurs qui restent à déterminer
- Prescription unitaires simples
 - Illustration XML de PC001, PC004, PC007 faites
- Prescriptions unitaires avec information particulière
 - Illustration XML de PC028, PC029 faites
- Prescription unitaire conditionnelle
 - Illustration XML de PC030 faite (condition booléenne)
 - À faire : condition sur valeur seuil d'un signe clinique ou vital
- Prescription d'une variation d'une prescription initiale
 - Définition d'un premier jeu de variations « standards »
 - Construction des cas d'usage en cours



Édition & publication des profils

- Publication : Simplifier.net
- Édition des profils : FORGE
- Profilage des ressources SIPh PEC médicamenteuse
 - MedicationStatement, MedicationRequest, Medication
 - Composition des documents FHIR
 - Bilan Médicamenteux, Conciliation proprement dite
 - Prescription
- Les profils IS : en STU3, portage R4 en cours
 - Patient, Encounter, Practitioner, RelatedPerson
- Les profils HL7 : VitalSigns
 - Pour le cas d'usage prescription PC028



Bilan Médicamenteux



sa 29/04 11:53



ma 18/06 09:30

- Cas d'usage : Aussi avancé que possible
 - Cf. fil « Conciliation / Bilan Médicamenteux / sources »
- Illustration XML
 - publiée dans l'espace documentaire partagé du GT
 - cas d'usage BM001, version 04
document [FHIR-SIPh_conciliation_useCase-BM001_v04.xml](#)

Note : le post du 18/06 mentionne ce document « seconde version ». Il s'agit de la seconde version étudiée mais bien de la version 4 publiée.
- Profilage FORGE
+ publication sur SIMPLIFIER.net
(<https://simplifier.net/SIPh-Priseenchargemedicamentusedupatient>)



Conciliation proprement dite



lu 13/05 17:58



lu 08/07 08:04

- 3 étapes : Le document de conciliation est
 - Produit par le pharmacien et transmis au médecin
 - Le médecin le complète et le retourne au pharmacien
Le médecin revoit, éventuellement, le traitement médicamenteux du patient
 - Le pharmacien et le médecin valident le document de conciliation
- Structure du document FHIR
 - Rappel : Composition en 3 sections
 - 1 section = La référence au Bilan Médicamenteux
 - 1 section = La référence au Traitement Médicamenteux prescrit à l'admission
 - 1 section = La conciliation proprement dite
 - Une collection de une ressource *MedicationStatement* par ligne de traitement médicamenteux réconciliée
 - Les caractéristiques de la ligne réconciliée seront portées par une extension



Prescription



sa 04/05
17:40



je 09/05
09:07



lu 08/07
09:23



- Informations particulières, prescription conditionnelle
 - Cas d'usage finalisés : PCo28, PCo29, PCo30
 - Exemples XML validés → PCo28_v02, PCo29_v01, PCo30_V01
- Variations d'une prescription initiale
 - Scénarios en 2 ou 3 étapes, la première ← PC001
Annulation, Arrêt, Prolongation, Suspension, Modification
 - Révision du scénario Suspension sans reprise
- Construction du document FHIR de la seconde étape
 - MedicationRequest initiale : que devient-elle ?
 - MedicationRequest nouvelle(s) : en faut-il et la ou lesquelles ?

09 juillet 2019



Séquence de prescriptions



je 09/05 17:40

- Partir du cas de base, PC001
- Le décliner en cinq variantes « séquentielles »
 1. Annulation
 2. Arrêt
 3. Prolongation
 4. Suspension
 5. Modification
- Étape 1 = PC001
- Étape 2 = la variation sur PC001
- Étape 3 = reprise de la suspension de PC001



PHAST

Tél : 01 82 83 90 10
Web : <http://www.phast.fr>